

L'ANJOU LIBERTAIRE



BULLETIN MENSUEL DU GROUPE DU MAINE-ET-LOIRE
DE L'UNION COMMUNISTE LIBERTAIRE

N°5 Février 2021

NUMÉRIQUE
LA CYBERATTAQUE
ÉDUCATION
ON VEUT (ENCORE) DES SOUS!
FÉMINISME
LA RÉALITÉ DES FÉMINCIDES

La double face liberticide du pouvoir macronien

C'est par centaines de milliers et sur 200 villes que les manifestant-es contre la loi sécurité globale se mobilisent depuis bientôt trois mois. Parce que la loi sécurité globale donnera plus d'impunité encore aux violences policières en entravant leur documentation. Des violences qui revêtent souvent un caractère raciste, frappent les classes populaires là où elles vivent comme là où elles luttent. Cette loi prévoit également une saturation sécuritaire de l'espace public. S'y ajoute la facilitation du fichage des opinions politiques, religieuses ou syndicales, des comportements et habitudes de vie. Il s'agit bien de museler et soumettre.

En parallèle du projet de loi « sécurité globale », celui sur le « séparatisme », même rebaptisé « confortant le respect des principes de la République », est l'autre face liberticide de l'offensive en cours. Personne ne peut nier que ce projet de loi s'inscrit dans la lignée des politiques de stigmatisation islamophobes : il s'agit bien une fois de plus de désigner les personnes musulmanes ou considérées comme telles comme des ennemis de l'intérieur. Ce projet de loi prévoit également la création d'un délit d'intention et d'une responsabilité collective pour les associations qui auraient l'obligation d'agir pour la « sauvegarde de l'ordre public ».

Là encore, quel ordre ? Ces attaques liberticides interviennent dans un contexte de crise sanitaire et sociale extrêmement grave. Une crise qui va se traduire par des centaines de milliers de licenciements et de destructions d'emploi.

Il nous appartient de renforcer et d'organiser toutes les contestations, toutes les résistances, toutes les mobilisations.

Face au pouvoir des dominants et du Capital, construisons le pouvoir populaire !

Mobilisation antifasciste à Angers

Nous étions plus de 1000 manifestant-es samedi 30 janvier à Angers contre l'extrême droite ! Une belle mobilisation qui a mis l'accent sur la défense des droits des personnes LGBTI+, alors que dans le même temps, les mouvements réactionnaires Marchons Enfants et La Manif Pour Tous manifestaient à Angers, notamment contre l'ouverture de la PMA aux couples de femmes. Malgré une manifestation régionale organisée depuis au moins le début du mois, ces derniers étaient moins nombreux et nombreuses que nous, qui nous sommes mobilisé-es en moins d'une semaine. Une belle mobilisation unitaire, qui était aussi sous le signe du soutien à l'Étincelle, suite à l'attaque fasciste dont elle a été victime récemment, ainsi que contre le virage autoritaire du pouvoir national et local (répression des mouvements sociaux, durcissement des lois sécuritaires, expulsions ...). Quelques affrontements ont eu lieu en marge de la manifestation, mais le principal est que nous ayons pu montrer par notre nombre notre rejet massif de l'extrême droite et de ses idées ! Mais ne nous réjouissons pas trop vite non plus, nous avons encore du pain sur la planche pour virer l'extrême droite de notre ville!

Silence, des ouvriers et ouvrières meurent

Le 35e mort d'un accident au travail recensé en 2021 était un agent du service eau et assainissement d'Angers Loire Métropole. Cet ouvrier de 40 ans, père de deux enfants, est mort des suites de ses blessures après un accident survenu sur un chantier à Saint-Barthélemy-d'Anjou. Nous avons bien sûr avant tout une pensée pour sa famille, ses proches et ses collègues. Lutter pour nos conditions de travail, collectivement, avec nos syndicats, c'est vital ! Contrairement à ce que rabâche la bourgeoisie à longueur de journée : les risques ce sont les travailleurs et travailleuses qui les prennent, pas les patrons !

La cyberattaque sur la ville d'Angers

Le 16 janvier dernier, la presse annonçait que le système d'information (SI) de la ville d'Angers était victime d'une attaque par rançongiciel. Petit retour sur ce type d'attaque.

Un rançongiciel, c'est quoi ?

L'attaque se déroule *généralement* comme suit : un mail avec une pièce-jointe (PJ) malveillante (ou un lien vers celle-ci) a été reçu et la PJ téléchargée et ouverte. Lors de l'ouverture, l'utilisateur·trice est invité·e à activer les macros (contenant le code malveillant) du document et/ou à effectuer une action (cliquer sur un bouton par exemple), ce qui déclenchera l'exécution du code. Ce dernier va télécharger et exécuter le "code malveillant principal". À ce moment, il existe plusieurs possibilités :

- le code effectue lui-même les actions malveillantes ;
- le code se connecte à l'infrastructure des attaquant·es qui prennent alors la main pour explorer le SI. Dans le cas d'un rançongiciel, celui-ci va alors chiffrer (c'est-à-dire rendre illisible pour qui n'a pas la clé de déchiffrement) les fichiers sur toutes les machines auxquelles il a accès. Vous vous retrouvez donc avec tout ou partie du SI compromis et non fonctionnel. Pour les déchiffrer les attaquant·es peuvent demander de l'argent, d'où le terme de "rançongiciel".

De l'importance du partage de connaissances/compétences

Il n'existe pas de défense infaillible contre ce type d'attaques et il ne s'agit pas ici de pointer quiconque du doigt : même les plus expert·es d'entre nous peuvent faire des erreurs (et les attaquant·es savent très bien cela :)). D'où l'importance de ne pas considérer la sécurité informatique comme seulement technique mais comme reposant également sur les utilisateurs·trices. Or, ce domaine, (comme tant d'autres ?), est peut-être resté trop longtemps la question de spécialistes. Que ce soit pour se protéger des attaques ou pour protéger sa vie privée, il est donc nécessaire que les personnes "sachantes" ou "plus à l'aise" diffusent leurs connaissances. On peut notamment citer les ateliers de type "cryptoparty" ou le guide d'auto-défense numérique qui vont dans ce sens depuis un certain temps.

En conclusion : partageons nos connaissances (et hackons le système) !

Les limites de la ville intelligente

La cyberattaque qui a touché la ville d'Angers interroge d'autant plus quand on sait que les pouvoirs municipaux ont misé une grosse partie de leur communication sur le développement d'un « territoire intelligent ». Un territoire qui grâce à l'utilisation de tout un tas d'outils, de capteurs, de données pourra gérer intelligemment l'arrosage, l'éclairage, le ramassage des déchets, etc. On peut s'interroger, sur les conséquences si tous ses outils avaient déjà été en service lors de la cyberattaque.

Une chose aussi que la mairie oublie souvent de dire c'est que l'essentiel des actions mises en place dans le cadre de ce « territoire intelligent » seront en fait externalisées et que des contrats pour 178 millions d'euros ont été signés. (Une chose aussi que le maire oublie souvent de dire c'est que ce projet de "territoire intelligent" c'est avant tout une grande opération de casse du service public et d'une offrande de 178 millions d'€ aux industriels français) Une dotation juteuse que se partage Engie, Suez, La Poste et le groupe de prévoyance VYV.

Alors en soit non, l'UCL n'est pas opposée, par principe à l'utilisation du numérique. Au contraire si celui-ci peut être utilisé pour améliorer les conditions de travail des salarié·es, s'il est pensé comme étant respectueux de l'environnement, nous ne pouvons que l'encourager.

Mais là ce « tout-numérique » sert davantage à supprimer des emplois dans la collectivité et à permettre à des grosses boîtes de s'en mettre une nouvelle fois pleines les fouilles. Et on a aussi l'impression que c'est déposséder les salarié·es des collectivités de leur savoir faire et de leur connaissance sur la ville pour laquelle ils et elles travaillent. Le territoire peut être intelligent, il ne le sera jamais autant que les travailleurs et les travailleuses d'une municipalité, que les habitant·es d'une ville.

Reprenons le pouvoir sur notre ville.



Suppressions d'heures dans l'Éducation nationale

Le 31 janvier dernier, le Directeur Académique de l'Éducation Nationale (DASEN) annonce une moyenne de 23 élèves en 6ème, 25 en 5ème, 25 en 4ème et 26 en 3ème sur le département du 49.

Or, la réalité du terrain semble toute autre, avec des fermetures de classes, des effectifs plus proche des 30 élèves, des suppressions de postes et une augmentation de 20,4 % des heures supplémentaires annualisées (HSA). Autrement dit, les classes sont surchargées et le nombre d'enseignant-es pour les prendre en charge diminue. D'ailleurs un chiffre ne trompe pas, pour la rentrée de 2021, 1800 postes seront supprimés et transformés en HSA (qui sont imposées à hauteur de 2h maximum aux enseignant-es).

Mais alors, si le nombre d'élèves par classe augmente, pourquoi le nombre d'heures diminue ? La réponse est simple : LE POGNON !!

En effet, le nombre de classes par établissement sert de base pour calculer le nombre d'heures distribuées et non le nombre d'élèves. On comprend l'intérêt budgétaire de l'Éducation Nationale et des rectorats de gonfler les classes en supprimant la notion de seuil et de mentir sur les chiffres.

Alors que le gouvernement promet publiquement des revalorisations salariales et des primes (qui se font toujours attendre), alors que Jean-Michel Blanquer n'a de cesse de remercier les enseignant-es pour leur implication depuis le début de la crise sanitaire, la réalité est toute autre. Cette baisse des moyens dans l'éducation est le résultat clair d'une casse massive du service public d'éducation, et plus généralement des services publics tout court, sans prise en compte des élèves et des enseignant-es.

Une auto-école autogérée!

En 2020, une auto-école autogérée, Apprentissage Conduite Angers Banlieue, s'est créée à Angers. Inspirée d'aventures similaires ayant vu le jour à Lyon, à Nantes mais également dans d'autres villes, ce projet est parti du constat que de trop nombreuses personnes ne passent pas le permis faute de pouvoir se le payer, et de la possibilité, depuis 2016, de passer son permis en dehors des autos écoles « classiques ». Cette situation a en effet pour conséquence de restreindre la liberté de déplacements ainsi que l'accès à l'emploi. Face à cette réalité, l'auto école alternative propose un forfait tout compris (code + conduite) pour un montant de 700 euros par rapport à une moyenne de 1300 euros et un accompagnement soutien à 10 euros de l'heure. Fonctionnant grâce à des bénévoles, les objectifs de ce projet sont donc de sortir du système marchand, d'envisager autrement l'apprentissage de la conduite mais aussi de permettre aux apprenants de gagner en autonomie. Si l'initiative vous intéresse en tant que personne souhaitant enseigner la conduite, (attention il faut avoir minimum 5 ans de permis sans interruption) ou apprendre à conduire, n'hésitez pas à contacter l'association à l'adresse mail : autoecoleautogeree49@riseup.net

Ou si vous souhaitez faire un don/ pour pérenniser le projet: <https://helloasso.com/associations/apprentissage-de-la-conduite-angers-banlieu>

Baisse des féminicides: la réalité derrière la com

« La baisse du nombre de femmes tuées par leur conjoint ou ex-conjoint est qualifiée par le garde des sceaux, Eric Dupond-Moretti, de « modeste mais [porteuse] d'espoir » » (AFP 2 février 2021). Le ministre se félicite de résultats alors qu'il est peut-être un peu tôt pour interpréter ces chiffres et sûrement prétentieux de les attribuer à une action du gouvernement. Le nombre officiel de 90 féminicides (38% de moins qu'en 2019) peut-il être déconnecté de la situation particulière de crise sanitaire, associée aux périodes de confinement, dans lequel il s'inscrit?

Si le nombre de féminicides a baissé, les signalements de violences conjugales et les dossiers instruits dans ce cadre ont eux vu leur nombre augmenter. Alors plutôt qu'une hypothétique action du gouvernement contre les violences conjugales, est-ce que les confinements successifs ne seraient pas une variable d'explication plus crédible à la baisse des féminicides ?

Les séparations et départs sont des moments où le risque de violence conjugale, et notamment de passage à l'acte meurtrier, est le plus important. Les confinements successifs due à la crise sanitaire actuelle, ont pu repousser, voire annuler les départs dans le couple. L'impossibilité de quitter le domicile avec une mise à l'abri, pourrait être un facteur dans cette baisse des féminicides sur l'année 2020.

Cette tentative de s'approprier une pseudo « victoire » est d'autant plus honteuse, qu'elle a lieu alors que le gouvernement déclarait vouloir ouvrir le 3919 à la concurrence, dépouillant les associations féministes de décennies de travail de terrain. Eric Dupond-Moretti, nous n'oublions pas que vous dansiez sur les morts de nos sœurs, de nos camarades, nous n'oublions rien.

Féministe tant qu'il le faudra.

Notre mensuel, *Alternative libertaire*, est disponible en kiosque et à la librairie Les Nuits Bleues (21 rue Maillé à Angers)

Site fédéral de l'Union communiste libertaire : unioncommunistelibertaire.org

Site de l'Union communiste libertaire 49 : ucl49.fermeasites.net

Pour nous contacter : ucl-angers@communisteslibertaires.org

Suivez nous aussi sur les réseaux sociaux [facebook](#) et [diaspora](#) !

S'informer

